

Communiqué

FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

de Presse

01 49 88 61 08
com@cheminotcgt.fr

Déraillement d'un train Euro Cargo Rail (ECR) dans les Landes le 09 avril 2011.

Quelques précisions :

Samedi 09 avril, un train de marchandises a déraillé dans les Landes, entraînant des retards sur le réseau ferré national (TER/TGV...).

Cet incident incombe à la compagnie ferroviaire privée Euro Cargo Rail (ECR) qui circule sur le réseau national depuis l'ouverture du transport ferroviaire de marchandises à la concurrence. Cette information n'a été donnée par aucun média.

Pour la Fédération CGT des Cheminots, ce déraillement se rajoute à d'autres accidents/incidents causés par des entreprises ferroviaires privées circulant sur le réseau national.

Nous y voyons là les impacts concrets de la libéralisation du transport ferroviaire de marchandises à l'échelle de l'européenne comme nationale.

En effet, une entreprise privée comme ECR est autorisée à manœuvrer des installations de sécurité (aiguillages) dites « installations simples », celles-ci donnant accès aux voies principales où circulent les TGV, TER ou autres trains « corail ». La polyvalence des agents de cette compagnie, appuyée par une recherche effrénée de productivité, entraînent une baisse de la formation des cheminots de ces entreprises et une pression sur les salariés qui peuvent favoriser parfois les mauvais choix ou les erreurs.

Dans le même temps, l'organisation interne de la SNCF, qui vit un cloisonnement étanche par activité et une réduction drastique des moyens d'intervention de proximité (wagons de secours, personnel d'astreinte, ...) ne permet plus une réactivité optimale pour permettre le rétablissement des circulations sur le réseau ferré national.

La conjonction de l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de marchandises mêlée aux choix d'organisation de la production interne de l'entreprise publique voulus par la direction de la SNCF et à la réduction des moyens humains et matériels sont autant de facteurs qui dégradent la qualité de service, altèrent la réponse aux besoins de transport des usagers et des chargeurs et réduisent les capacités d'interventions des cheminots dans le cadre de leurs missions de Service Public.



FÉDÉRATION
DES CHEMINOTS



263 RUE DE PARIS
93 515 MONTREUIL CEDEX
TÉL. 01 49 88 61 00
FAX 01 48 57 95 65

Montreuil, le 13 Avril 2011